

# Procès-Verbal

## Conseil d'école N°3 - Lundi 25 juin 2018

### Ecole La Joyette - Saint Varent

La séance est ouverte à 18h30 en présence de :

**Les enseignants** : Gourdon Nathalie, Mondes Annabelle, Migeon Séverine, Baudin Adeline, Da Silva Sandrine, Coste Ghislaine

**Les représentants des parents d'élèves** : Picault Anne-Sophie, Dupeu Christelle, Marsault Anne, Germon Patricia, Bercier Agnès, Hérault Constantin Delphine, Alliot Alexandra

**Le DDEN** : Rousseau Jean-Jacques, Marquet Serge

**La municipalité de Saint Varent** : Riveault Nathalie, Rambault Pierre

**Excusés** : Clisson Francine, Rodrigues Nathalie, Brimaud Mélanie, Ricard Claudine, Girard Céline, Sagot Isabelle, Thinon Sébastien, Grondin Sonia

---

## 1. Bilan année 2017-2018

### ➤ Les projets

- **Bouilles de lecteurs** - Rencontre de l'auteure Hélène Vignal à Tyndo le vendredi 8 juin pour les classes de CM1 et CM2.

Les classes du CP au CE2, non inscrites officiellement à ce projet ont découvert les 3 œuvres proposés au cycle 2 avec l'aide Isabelle Gigon de la médiathèque de St Varent. Un vote a eu lieu mais en interne.

- **Ecole et cinéma**

Cela a permis à certains élèves d'accéder pour la première fois à une salle de cinéma et à tous d'enrichir leur culture cinématographique.

Au cours de l'année, chaque cycle a visionné 3 films d'une grande diversité (animation, fantastique, en noir et blanc ...).

+ **Semaine du court métrage** du 14 au 20 mars 2018.

Des programmations ont été établies pour toutes les classes : Jeudi 15 mars à 9h15 : En route ! / CP, CE1, CE2 (durée : 44 minutes) ; Vendredi 16 mars à 15h15 : Ciné poème / toute l'école (durée : 1h) ; Lundi 19 mars à 15h30 : Drôles d'inventions ! / toute l'école (durée : 49 minutes) ; Mardi 19 mars à 15h30 : Leur bande et moi ! / CM1, CM2 (durée : 48 minutes).

- **Semaine des langues du 14 au 18 mai 2018**

+ Une journée de **découverte de langues** a été proposée le lundi 28 mai avec des ateliers menés par des élèves allophones venus du collège Jean Rostand. Les enfants ont ainsi pu s'initier à l'anglais, au tchèque, au roumain, au pidjin (Nigéria), au pendjabi (Pakistan), au pachtoun, à l'arabe, à l'espagnol, au portugais mais aussi bénéficier de connaissances culturelles (plats traditionnels, alphabet, histoire...).

Article dans la Nouvelle République :

<https://www.lanouvellerepublique.fr/deux-sevres/thouarsais-les-eleves-apprennent-le-monde-en-decouvrant-les-langues?queryId%5Bquery1%5D=57cd2206459a452f008b4594&queryId%5Bquery2%5D=57c95b34479a452f008b459d&page=9&pageId=57da5ce0459a4552008b456f>

- **Robot Party** : jeudi 31 mai au Centre Socio-Culturel.

Les élèves ont participé avec ceux des écoles des Adillons, de Glénay-Boussais et de Luzay à deux ateliers parmi les suivants : le mur du son, la danse, la musique, le jeu de piste et le détournement d'images. Tous ont assisté au spectacle des Recycleurs du son, un spectacle musical BIO (Boite d'Instruments Originaux, issus des biens de consommation et des déchets) et ont découvert les robots construits par les autres écoles et les résidents de l'EHPAD.

- **Atelier Lire et Faire Lire** : de novembre à avril. 2 créneaux les lundis, mardis et jeudis. Des groupes de 6 élèves volontaires sur le temps de la pause méridienne.
- **CE1, CE2 et CM1 : Sortie au Parc oriental de Maulévrier le lundi 25 juin 2018.**  
Sortie pour découvrir un jardin japonais d'exception par la variété et la diversité des plantes, mais aussi par son architecture asiatique et l'art traditionnel japonais. C'est l'occasion de découvrir le jardin oriental et de susciter la curiosité des élèves pour une autre culture. Une demie journée sera consacrée à la visite du parc et l'autre partie de la journée à des ateliers divers : origami, rempotage de petites plantes, art floral...
- **Classe découverte CP et CM2** – du 18 au 20 juin 2018 à Saint Hilaire de Riez  
32 élèves de CP et 37 élèves de CM2 ont pu bénéficier d'une classe de mer très enrichissante tant du point de vue des connaissances que du vivre ensemble et de l'autonomie. Les conditions d'accueil au centre de Saint Hilaire de Riez étaient très bonnes : chambres, sanitaires, restauration, aire de jeux extérieure.
- **CM2 : Visite du collège.** Elle a eu lieu **Lundi 25 Juin** sur la matinée.
- **CM2 : Commission d'harmonisation. Jeudi 14 Juin 2018** à 17h15  
Les informations concernant les points forts et les points faibles des élèves de CM2 qui vont entrer en 6<sup>ème</sup> ont été transmises à l'équipe du collège.
- **Liaison GS/CP :**  
Mardi 26 Juin : Réunion avec les familles dont les enfants entrent en CP à la rentrée prochaine.  
Accueil des GS dans les deux futures classes de CP le 15 juin et le 2 juillet de 9h à 10h45. Les CP sont pris en charge par les enseignantes de GS pendant ce temps dans les classes de maternelle.
- **Sortie à la caserne des pompiers :**  
Lors des 4 vendredis après-midi du mois de juin, chacune leur tour, les 4 classes de cycle 2 se déplacent à la caserne des pompiers pour y découvrir l'organisation, les véhicules, les tenues... Cela permet d'aborder le thème « Apprendre à porter secours ».
- **Les portes ouvertes de l'école le vendredi 29 juin**  
Portes ouvertes de l'école maternelle, de l'école élémentaire mais aussi de la cantine.
- **Association « Don du sang »** : intervention auprès des 3 classes de cycle 3.

- **Budget 2018**

**Fournitures :**

L'équipe enseignante souhaite remercier les élus qui ont voté un budget scolaire particulièrement conséquent puisque le budget pour l'achat des fichiers de mathématiques pour les CP et CE a été reconduit.

Tout le matériel demandé - équipement de bureau, mobilier, matériel pédagogique (jeux mathématiques), jeux (kaplas, jeux de cartes, jeux de société...) - a été validé par le conseil municipal.

## 2. Rentrée 2018-2019

- Répartition

\* Prévisions pour la rentrée 2018 :

Cycle 2 : 111			Cycle 3 : 69	
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
43	32	32	35	34
TOTAL : 180				

Cycle 2 : 111				Cycle 3 : 69		
CP	CP	CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1 CM2	CM2
22	21	25	25 7 CE1 / 18 CE2	26 14 CE2 - 12 CM1	28 23 CM1 / 5 CM2	28

Cycle 2 : 111				Cycle 3 : 69		
CP	CP CE1	CE1	CE2	CE2-CM1	CM1 CM2	CM2
25	24 18 CP / 6 CE1	26	26	25 6 CE2 - 19 CM1	25 17 CM1 / 8 CM2	26

Les effectifs restent stables pour cette prochaine année scolaire.

182 élèves en juin 2016, 180 élèves en juin 2017, 180 élèves en juin 2018.

Seuil de fermeture : 163 / Seuil d'ouverture : 196

\* Equipe enseignante :

L'équipe enseignante reste identique à l'exception de Mme Brimaud qui, à sa demande, est affectée sur un poste de remplaçante rattachée à l'école de Mauzé-Thouarsais.

M. Julien Lamotte assurera le complément de service de Mme Da Silva les lundis et mardis.

- **Préparation des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école**
  - **Rappel : Rôle des représentants des parents d'élèves**

#### L'exercice du mandat de représentant

Les représentants des parents d'élèves sont élus, pour une année, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Si le nombre de représentants des parents élus est inférieur au nombre des sièges à pourvoir, les désignations ont lieu par tirage au sort parmi les parents d'élèves volontaires.

Les représentants des parents d'élèves sont membres à part entière du conseil d'école. Il convient de veiller à ce qu'ils détiennent les informations nécessaires à l'exercice de leur mandat et qu'ils disposent des mêmes documents que les autres membres du conseil d'école.

Par ailleurs, un local de l'école peut être mis à la disposition des représentants de parents d'élèves, de manière temporaire ou permanente notamment pour l'organisation de réunions, pendant ou en dehors du temps scolaire.

Les réunions des conseils d'école sont fixées de manière à permettre la représentation des parents d'élèves, c'est-à-dire en prenant en compte leurs contraintes.

- **Bureau des élections**

Cf. courrier du 6 juin 2016

A la fin de l'année scolaire, le conseil d'école désigne en son sein une commission chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école.

Cette commission est constituée du directeur d'école qui en assure la présidence (Mme Da Silva), d'un personnel enseignant (Séverine Migeon), de deux parents d'élèves (Mme Germon et Melle Bercier) d'un délégué départemental de l'Education nationale (M Marquet ou M Rousseau) ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale (Mme Riveault).

Cette commission constituée en bureau des élections arrête le calendrier des opérations électorales, organise le dépouillement public et en publie les résultats.

## • Projets en préparation pour l'année 2018-2019

- **Projet d'école 2018-2021**

### Ambition 1 : Construire des apprentissages durables

**Objectif : Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle - Priorité 2 pour 2018-2019** - Permettre à l'élève de devenir un apprenant : comprendre les fonctions de l'école, acquérir des attitudes d'élève mais aussi « apprendre à apprendre », « apprendre à penser », « jouer pour apprendre » ...

Mise en œuvre : mise en œuvre dans les classes de différentes pédagogies (traditionnelle, alternative etc.)

**Objectif : Développer les liaisons inter-degré et inter-cycle - Priorité 3 pour 2018-2019** - Renforcer le partage des pratiques pédagogiques.

Mise en œuvre : tout projet est un projet au minimum de cycle, au mieux d'école.

**Objectif : Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques - Priorité 1 pour 2018-2019** - Développer des pratiques pédagogiques favorisant l'autonomie.

Mise en œuvre : fonctionnement en atelier, plans de travail etc.

### Ambition 2 : Accompagner l'élève

**Objectif : Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs** **Priorité 3 pour 2018-2019** - Valoriser, communiquer, les actions contribuant aux parcours éducatifs en les inscrivant lisiblement dans le/les parcours concerné(s).

Mise en œuvre : mise à jour des parcours 1 fois par trimestre (PEAC, parcours citoyen, parcours santé, ~~parcours avenir à partir de la 6<sup>ème</sup>~~)

**Objectif : Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève** - **Priorité 1 pour 2018-2019** - Développer les compétences psychosociales de l'élève et s'assurer d'un climat scolaire serein dans l'école, dans la classe –

Mise en œuvre : Médiation entre pairs

**Objectif : Poursuivre l'ouverture de l'Ecole au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie** **Priorité 2 pour 2018-2019** - Nourrir le parcours linguistique, social et culturel des élèves.

Mise en œuvre : participation de l'équipe au complet à la formation ERASMUS +

### Ambition 3 : Ouvrir l'Ecole

**Objectif : Mieux accueillir** - **Priorité 2 pour 2018-2019** - Impliquer les familles afin de favoriser la mise en œuvre d'une coéducation.

Mise en œuvre : ouverture de l'école aux parents sur le temps de classe (observation et intervention).

**Objectif : Mieux communiquer** - **Priorité 1 pour 2018-2019** - Harmoniser les fonctionnements

Mise en œuvre : écriture et mise en place d'un règlement pour l'utilisation de la cour (temps scolaire + pause méridienne)

**Objectif : Renforcer les interactions avec les partenaires** - **Priorité 3 pour 2018-2019** - Renforcer les interactions et la coopération avec l'ensemble des partenaires locaux (centre social et culturel, associations, bibliothèque, structures culturelles, ...).

Mise en œuvre : poursuivre les différents partenariats déjà engagés (bibliothèque, CSC etc)

- **Journée des métiers.**

Nous envisageons de proposer aux parents de venir nous rendre visite une journée par mois et de nous présenter leur métier.

- **"Ton école contre le gaspillage alimentaire" :**

Défi proposé par La Communauté de Communes

L'objectif de ce défi est de réduire les déchets alimentaires des cantines grâce à un accompagnement par le CPIE de Gâtine Poitevine.

L'école s'engage, autour d'une équipe-projet composée de représentants de la direction, des équipes enseignantes, des équipes de cantines, des élèves et de leurs parents, avec le soutien de la mairie. Ce concours sera ponctué de rencontres (la première ayant lieu fin septembre) et de deux périodes de pesée. L'accompagnement permettra à l'équipe projet de cibler les actions les plus pertinentes à mettre en place, que ce soit en cuisine, ou auprès des convives.

- **ERASMUS +**

Le programme Erasmus + pour l'enseignement scolaire s'inscrit dans une approche tournée vers le développement des compétences et d'un environnement favorable à la réussite de tous et favorise ainsi les actions de mobilité en Europe pour les enseignants.

Objectif : Créer une synergie départementale pour utiliser la polyvalence des enseignants du premier degré comme un atout pour l'enseignement des langues en développant, dans les écoles candidates dans un premier temps, puis sur l'ensemble du département, des projets linguistiques interdisciplinaires qui intègrent les usages du numérique.

Notre dossier a été validé par l'Union européenne avec une note de 94/100 (seuil d'éligibilité : 60/100) et la subvention maximale nous a été accordée. Pour les Deux-Sèvres, 13 professeurs des écoles sont concernés dont 8 de notre école (seul établissement du département dont tous les enseignants ont postulé) ainsi que 13 conseillers pédagogiques.

Mobilité 1 : vacances avril 2019 – 1 semaine : anglais et méthodologie - Malte

Mobilité 2 : vacances juillet 2019 – 1 semaine : anglais, interdisciplinarité et nouvelles technologies - Irlande

### **3. Travaux**

- **Effectués**

Prises électriques dans la salle des maîtres

- **Prévus**

Sécurité : bibliothèque, salle photocopieur.

- **Demandés**

Une liste sera établie par l'équipe enseignante pour le mois de juillet et soumise à la commune.

### **4. Questions diverses**

- **Ouverture du portail.** Il nous a été signalé que lors du conseil d'école de la maternelle, des remarques ont été faites sur l'heure d'ouverture du portail. L'équipe enseignante de l'élémentaire fait son possible pour une ouverture de celui-ci à 8h50, 13h35 et 16h30. Toutefois, il peut arriver pour diverses raisons que le portail soit ouvert avec 1 ou 2 minutes de retard. Ceci dit, une ouverture à 8h50 par exemple le matin ne permet pas aux parents d'être dans les classes de la maternelle pour 8h50. Ainsi, concernant le délai jugé trop court pour permettre aux parents d'être avec leurs enfants plus longtemps dans les classes, d'autres possibilités pourraient être étudiées et discutées avec les enseignantes de l'école maternelle (ex : ouverture à 8h45 du portail pour les élèves de la maternelle, accueil plus long dans les classes...) L'équipe s'interroge sur d'éventuels changements à envisager (ex : la prise en charge par l'équipe enseignante des élèves de l'élémentaire à l'ancien portail pour une meilleure fluidité et une meilleure surveillance des entrées et des sorties).
- **Règlement pour l'utilisation des toilettes :** suite aux remarques faites lors du précédent conseil d'école, un règlement concernant les règles d'hygiène et de propreté a été établi par les élèves du CP au CM2 et affiché dans les toutes les toilettes de l'école.

**La séance est levée à 19h50.**